



Rapport aux délégués syndicaux

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2017-002

Eure Numérique

Réunion du 16 février 2017

objet : Adoption du budget primitif 2017 –
budget principal

Pour l'année 2017, le budget primitif concernant le budget principal est modifié sur la section fonctionnement par rapport à la présentation faite lors du rapport d'orientation budgétaire fin 2016, notamment sur le recrutement du chargé de communication qui n'aura pas lieu, mais aussi sur la section investissement dédiée à l'équipement du SMO Eure Numérique passant de 40 000€ à 17 600€ en matière d'investissement informatique.

Les prévisions de dépenses pour l'année 2017 sont indiquées ci-dessous.

1° Fonctionnement

- En dépenses

Budget principal dépenses section fonctionnement		
budget	Description	Total proposé 2017
budget principal section de fonctionnement	PRELEVEMENT POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES	7 910,96
	60612 ENERGIE SMO	1 000,00
	60622 CARBURANT SMO	3 000,00
	6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES SMO	5 000,00
	611 CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICE SMO	63 776,52
	6132 LOYERS BATIMENTS SMO	17 500,00
	6135 LOCATION VEHICULES SMO	21 000,00
	61551 ENTRETIEN REPARATION SUR MATERIEL ROULANT SMO	2 000,00
	6156 MAINTENANCE	960,00
	6161 ASSURANCES MULTIRISQUES SMO	4 000,00

Syndicat mixte ouvert Eure Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX
Tél : 02 32 31 93 09
Fax : 02 32 60 45 18
Courriel : contact@eurenumerique.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200045037-20170216-20170221-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2017

6188 FORMATION SMO	4 000,00
6225 INDEMNITES AU COMPTABLE SMO	2 000,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS SMO	750,00
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES SMO	3 000,00
6237 PUBLICATIONS SMO	1 300,00
6251 VOYAGES SMO	2 000,00
60222 PRODUITE D'ENTRETIEN	
6257 RECEPTIONS SMO	6 800,00
6261 AFFRANCHISSEMENTS SMO	2 500,00
6262 TELEPHONE SMO	8 500,00
627 COMMISSION SMO	20 000,00
6283 ENTRETIEN LOCAUX SMO	
6332 COTISATION FNAL SMO	1 811,21
6336 COTISATION CNFPT SMO	6 339,30
6338 CONTRIBUTION SOLIDARITE AUTONOMIE SMO	1 086,82
64111 REMUNERATIONS PERSONNEL SALAIRES SMO	41 073,25
64112 SUPPLEMENT FAMILIAL SMO	30,23
64118 INDEMNITES AVANTAGES SOCIAUX SMO	10 944,32
64131 REMUNERATIONS PERSONNEL NON TITULAIRE SMO	209 909,87
64138 AUTRES INDEMNITES PERSONNEL NON TITULAIRE SMO	111 257,09
6451 COTISATIONS A L'URSSAF SMO	99 474,71
6453 COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE SMO	30 294,59
6454 COTISATION ASSEDIC SMO	18 534,29
6458 COTISATIONS MUTUELLES SMO	-
64731 ALLOCATIONS DE CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT SMO	2 003,40
6615 INTERETS LIGNE DE TRESORERIE SMO	50 000,00
6688 AUTRES CHARGES FINANCIERES SMO	
678 CHARGES EXCEPTIONNELLES SMO	
6711 INTERETES MORATOIRE SMO	1 000,00
6811 DOT. AUX AMORT.DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES SMO	9 689,04
total	770 445,60

- En recettes

Budget principal recettes section fonctionnement	
Description	Total proposé 2017
7473 COTISATION CG 27	400 000,00
74758 COTISATIONS MEMBRES EPCI	370 445,60
002 RESULTAT D'EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2015 REPORTE	
total	770 445,60

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et recettes.

2° En investissement

- En dépenses

Budget principal dépenses section investissement		
budget	Description	Total proposé 2017
budget principal section d'investissement	2051 LOGICIELS SMO	11 100,00
	2158 OUTILLAGE INDUSTRIEL SMO	2 000,00
	2183 MATERIEL DE BUREAU SMO	1 500,00
	2184 MOBILIER SMO	2 000,00
	2181 AUTRES IMMOBILISATION CORPORELLES INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	-
	2188 AUTRES SMO	1 000,00
	total	17 600,00

- En recettes

Un mouvement d'ordre est effectué, 7 910.96€ sont virés de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Budget principal recettes section investissement	
Description	Total proposé 2017
021 PRELEVEMENT SUR RECETTES EXTRAORDINAIRES	7 910,96
281 DOTATION AU AMORTISSEMENTS	9 689,04
total	17 600,00

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et recettes.

Les dépenses envisagées s'inscrivent dans la continuité de l'action menée en 2016. Il n'y a donc pas lieu d'augmenter les recettes :

- Cotisation de 400 000€ du Conseil Départemental de l'Eure
- Cotisation des EPCI fixée à 0,8 € par habitant sur la base du recensement 2013 soit un total de 370 445.60€.

Les recettes sont ainsi estimées à 770 445,0€ (soit une baisse de 0.5% par rapport à 2016)

Du point de vue des dépenses, les éléments majeurs les constituants sont :

- Rémunération du personnel et charges attachées : 533k€ (soit 69% du budget de fonctionnement)
- Les charges financières bancaires, liées à l'utilisation des lignes de trésorerie du Crédit Agricole et de la Caisse d'épargne, augmentent de 13% permettant ainsi de faire face au besoin de fonds de roulement nécessaire à la réalisation de travaux du réseau THD, dans l'attente du versement des différentes subventions de nos financeurs.
- Le coût des prestations de service lié à la nécessité d'accompagner le SMO est en forte diminution (-40%) s'élevant ainsi à 64K€.

Les autres dépenses sont pour leur part liées aux besoins matériels nécessaires au fonctionnement du SMO Eure numérique (petites fournitures, logiciels, véhicules...) pour un montant de 104k€, contre 103k€ en 2016.

Equilibre général du budget

	Objet	BP 2017
Dépenses	Fonctionnement	770 445.60
	Investissement	17 600.00
	Total dépenses	788 045.60
Recettes	Fonctionnement	770 445.60
	Investissement	17 600.00
	Total recettes	788 045.60

Réunion du 16 février 2017

Objet : Adoption du budget primitif 2017 – budget principal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 9.1 et 9.3 ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 16 février 2017 à l'Hôtel du Département à Evreux, le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif au budget primitif du budget principal pour 2017 tel que présenté dans le tableau ci-dessous en dépenses réelles :

- Equilibre général du budget

	Objet	BP 2017
Dépenses	Fonctionnement	770 445.60
	Investissement	17 600.00
	Total dépenses	788 045.60
Recettes	Fonctionnement	770 445.60
	Investissement	17 600.00
	Total recettes	788 045.60

- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer tous les actes nécessaires à l'exécution du budget principal pour 2017.

- Nombre de voix pour :
 - Collège EPCI : 25
- Collège Conseil Départemental : 18
- Nombre de voix contre :
 - Collège EPCI : 1
- Collège Conseil Départemental : 0
- Abstention :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0

Fait à Evreux, le 16 février 2017

Pour extrait conforme,

Le Président

Hervé Maurey

